



Dossier de presse 2016

Les 25 ans de l'Économie de communion

Pour vivre l'économie de marché en incluant les plus pauvres...

« Vivre l'Économie de communion me donne un dynamisme qui va au-delà de toutes les difficultés, qui me donne le courage de toujours recommencer, qui me pousse à entreprendre toujours de nouveau.

Catherine Sallier, *apicultrice*



« L'Économie de communion, c'est passer de la culture de l'avoir à la culture du don.

Frédéric Dupont, *paysagiste*



« L'Économie de communion est d'abord un nouveau regard sur l'économie qui invite les chefs d'entreprise à jouer un rôle fondamental dans la construction d'une économie plus juste et qui le fait avec tous et avant tout pour et avec les plus démunis ».

Anouk Grevin, *maître de conférences*



« Je suis convaincu que, quoi qu'imparfaites, nos entreprises sont des lumières pour le monde.

Jean-Louis Plot, *fabricant de savons*

L'Économie de communion célèbre ses 25 ans d'existence et de rayonnement dans le monde entier.

Ce dossier de presse montre son développement à travers les témoignages de chefs d'entreprises engagés et la vision de ceux qui cherchent à la faire connaître depuis plusieurs années.

A Arny dans l'Essonne, se tiennent des rencontres nationales entre les animateurs régionaux.

La Culture du don vise à montrer qu'il est possible de faire de « l'option préférentielle pour les pauvres » une réalité. Les pionniers ont l'espérance qui permettra, à travers l'Économie de communion, de montrer l'évidence de la relation à l'autre comme le véritable moteur de notre humanité. N'est-ce pas ce que le monde économique a besoin de restaurer ?

Table des matières

Qu'est-ce que l'Économie de communion ?	3
En France et dans plus de 80 pays	4
Les trois leviers d'action pour une Économie de communion	5
Des entrepreneurs en première ligne	6
Nourrir ses pratiques des expériences des autres	7
L'Économie de communion : une économie à part entière ?.....	8
L'Économie de communion au service du management des personnes	9
Un engagement pour les jeunes.....	10
Les publications	11
Sites internet	11
Vidéos	11
Contact presse	12
Contacts en région	12
Réseaux sociaux.....	12



Coordination Economie de communion - Association Aurore - Parc d'Arny - 91 680 Bruyères le Châtel

Contact presse : Chantal Sibué-De Caigny 03 83 81 46 64 ou 06 85 26 57 49

contact@economie-de-communion.fr

Qu'est-ce que l'Économie de communion ?

Comment se peut-il que l'homme qui peut construire des gratte-ciel ne puisse pas nourrir l'enfant qui meurt de faim ? Dès 1991 au Brésil, Chiara Lubich, fondatrice du Mouvement des Focolari, a encouragé, parmi les membres de sa communauté, tous ceux qui auraient la capacité de créer une entreprise, en expliquant que c'est le bon moyen de s'occuper des pauvres qui vivent près de chez soi. Dans cet esprit, l'entreprise a vocation à croître pour créer les richesses qui peuvent bénéficier aux plus pauvres.



L'Économie de communion s'adresse à tous, et en premier lieu aux entrepreneurs, qui conçoivent et vivent leur entreprise comme une vocation au service du bien commun et pour réintégrer tous ceux que le système a exclu. Il s'agit donc de faire une place prépondérante à la qualité de la relation interpersonnelle, au sein de l'entreprise et avec toutes les parties prenantes.

Elle s'adresse également à tous ceux qui, salariés, consommateurs, étudiants..., s'engagent à divers niveaux à promouvoir une culture économique caractérisée par les relations de communion, la gratuité et la réciprocité, proposant et vivant ainsi une alternative au style de vie dominant dans le système individualiste.



Concrètement l'Économie de communion invite à :

- vivre et répandre une nouvelle culture économique appelée «culture du don» ;
- susciter de nouveaux chefs d'entreprises qui privilégient la personne pour une juste répartition de la valeur ajoutée entre les différentes parties prenantes, et qui créent de l'emploi,
- combattre les diverses formes d'indigence, d'exclusion et de misère par la production de richesses et l'implication des personnes désavantagées dans les communautés de travail.

Pourquoi « Economie de communion » ?

L'Économie de communion repose sur une approche anthropologique de l'économie qui considère que la relation de réciprocité est possible au sein de l'acte marchand. Le don est intrinsèque à l'acte marchand.

L'économie est ainsi envisagée dans son sens classique de la gestion de la maison, ou comment répondre aux besoins de tous. La communion entre les personnes est un but en soi à poursuivre, au sein de l'entreprise comme avec les parties prenantes, y compris avec les exclus du système économique. Elle considère également le travail comme un moyen de développement de la vocation de la personne.

En *France* et dans plus de 80 pays

A l'origine, l'Économie de communion est « née » au Brésil. Elle s'est développée simultanément dans de nombreux pays et rassemble aujourd'hui près de 800 entreprises à travers le monde. Chantal et José Grevin, dès le début de l'Économie de communion, en ont accompagné le développement en France.



*A quel moment la France a-t-elle "emboîté" le pas lorsque l'Économie de communion est née ?

Quand l'Économie de communion a été lancée par Chiara Lubich en 1991, le Mouvement des Focolari tout entier a vécu un grand élan où chacun a voulu apporter quelque chose, y compris les moins fortunés. Des chefs d'entreprise se sont sentis concernés. En France ils étaient moins d'une dizaine. Ce n'est qu'en 1996 que ces chefs d'entreprise éparpillés dans l'hexagone se sont retrouvés avec le désir d'établir une communion entre eux. Ils ont décidé de se recevoir les uns les autres pour connaître aussi l'entreprise de chacun et pouvoir 'aimer l'entreprise de l'autre comme la sienne'. De là, de très belles expériences qui

perdurent aujourd'hui et cette unité entre eux qui a incité des personnes nouvelles à les rejoindre.

*La France a-t-elle un rôle privilégié à jouer dans le développement de l'Économie de communion ?

Oui, et nous le constatons lors de rencontres internationales, européennes ou mondiales qui montrent que chaque pays apporte un éclairage et un développement particulier qui enrichit nos amis d'autres continents. En France le premier colloque à l'UNESCO en 2001 a été un événement important qui a fait connaître l'Économie de communion. Des chefs d'entreprise et des personnes s'y sont intéressées, souhaitant par la suite s'y engager. C'est ainsi que l'Économie de communion rassemble des adhérents hors du Mouvement des Focolari. Depuis, on voit qu'elle intéresse non seulement des chrétiens mais aussi des musulmans, et des personnes sans référence religieuse. C'est devenu un véritable courant de vie et de pensée qui entraîne des personnes qui s'en nourrissent et le vivent au quotidien. ■

Quelques étapes

- **1991** Chiara Lubich lance un appel à créer des entreprises pour répondre aux besoins des pauvres au Brésil.
- **1999** Discours au Conseil de l'Europe à Strasbourg sur le thème : *Entre société marchande et société solidaire, vers quelle économie socialement responsable ?*
- **2001** Colloque à l'Unesco. Des chefs d'entreprises de diverses sensibilités rejoignent alors cette initiative. L'Unesco a également inscrit l'Économie de communion dans son programme MOST (initiatives et transformations sociales de l'UNESCO)
- **2008** Colloque à l'Unesco : *Du microcrédit à l'Économie de communion, des valeurs pour l'économie.*
- **2011** Congrès international à Sao Paolo suivi de congrès régionaux à Paris, Nantes, Mulhouse, Aix-en-Provence et Toulouse.
- **2015** Congrès international « Disons Oui à une Économie de communion » qui s'est déroulé à Nairobi, au Kenya, en collaboration avec l'Université catholique de l'Afrique de l'Est.
- **2016** Premier congrès pan-asiatique intitulé "Economy of communion: An economy for all" qui se tiendra à Tagaytay City, aux Philippines, du 25 au 29 mai 2016

Les trois leviers d'action pour une Économie de communion

Pour contribuer au développement de l'Économie de communion en France, l'association Aurore pour une Économie de communion forme à l'Économie de communion et à la culture du don au moyen de séminaires, de rencontres, de temps forts à l'intention des jeunes, des travailleurs, des entrepreneurs, des citoyens. Elle vise à :

1 Organiser des rencontres et faciliter les échanges entre les chefs d'entreprise et toutes personnes qui souhaitent vivre l'Économie de communion.

A Bruyères-le-Châtel dans l'Essonne, un pôle multimédia a été installé en 2014 pour être un lieu d'informations et de rencontres sur l'Économie de communion. Quatre fois par an environ sont organisées des rencontres qui permettent de maintenir le lien entre entrepreneurs et personnes en marge de la société comme en témoigne le lien avec le Village Saint-Joseph (<http://villagesaintjoseph.org/>)

Des chefs d'entreprises se regroupent également dans plusieurs régions : Provence, Ile-de-France, Rhône-Alpes, Bretagne... (voir contacts p.12)

2 Former les jeunes entrepreneurs

Chaque année, dans divers pays, sont organisées des universités d'été ou *summer school*. Ces sessions qui rassemblent des jeunes de plusieurs pays, des porteurs de projets, sont vouées à former des jeunes de plusieurs pays et des porteurs de projets d'entreprises qui répondent à l'attente des plus pauvres.

En 2016, un réseau d'incubateurs va être créé pour un accompagnement plus approfondi. Ce projet répond au désir de se multiplier, maintes fois exprimé par les entrepreneurs engagés. Investir de nouvelles ressources économiques, fruit de leur travail et de leur communion, pour aider de jeunes entrepreneurs et des personnes, leur donnera la joie de se sentir soutenus dans leur action.



Workshop à Anry en août 2014.

3 Diffuser l'Économie de communion et la culture du don par...

- des conférences souvent en réponse à des demandes dans des manifestations sur la pauvreté et le rôle social de l'entreprise.
- la diffusion par internet d'articles sur les sites www.economie-de-communion.fr et www.edc-online.org/fr/, diffusion de rapports sur le développement au niveau mondial.
- l'organisation d'événements internationaux (comme le sommet de l'Économie de communion aux Philippines en mai 2016)
- la publication d'ouvrages aux éditions Nouvelle Cité sur l'Économie de communion (voir p.11)

L'Économie de communion en chiffres

- 400 mémoires et thèses universitaires sur l'Économie de communion soutenus dans le monde
- 800 entreprises participent à l'Économie de communion au niveau mondial
- 1 613 000 euros ont été reversés par les entreprises engagées en 2015 pour venir en aide aux plus démunis et promouvoir la culture du don (sessions de formation et soutien à l'Institut universitaire Sophia)

Des entrepreneurs en première ligne

Aujourd'hui, l'Économie de communion est portée par la participation de centaines d'entrepreneurs, de chefs d'entreprises, et de nombreux acteurs du monde économique répartis dans le monde entier, qui s'efforcent de donner la priorité à une relation fraternelle au sein de l'économie de marché et à la préférence pour les plus pauvres.

Voici quelques témoignages partagés par des entrepreneurs :

« Un salarié, P. , a commis des fautes graves qui justifieraient son licenciement. J'ai décidé de reparler devant toute l'équipe du sens de l'entreprise et de l'Économie de communion. J'ai dit que si P. était viré, dans l'intuition de l'Économie de communion, pour moi c'était un échec, et que P. devait changer, mais nous tous aussi. Depuis, on est en pleine dynamique pour accompagner P., le maillon faible, le pauvre de la boîte aujourd'hui, pour l'accueillir avec sa différence, et lui, pour progresser dans les valeurs de l'entreprise. »

L., artisan ■

« J'ai un concurrent dont la compétence est complémentaire à la nôtre. Un client hésitait entre nous deux. Je savais que son entreprise avait besoin de ce marché. Et même si c'est plus rentable pour nous quand on a le marché complet et que le client penchait vers notre devis, j'ai insisté pour qu'on s'associe tous les deux et qu'on se répartisse le travail. Récemment, j'ai su que le début d'année se passait bien pour lui, et ça m'a donné beaucoup de joie. »

F., dirigeant d'une société de service ■

« Le don que nous faisons à la fin de chaque exercice est toujours un moment fort pour nous où se concrétise notre engagement pour l'Économie de communion. Nous avons la chance d'être une entreprise en croissance et qui réalise un bénéfice substantiel. Ce bénéfice est notamment le fruit d'un réel travail d'équipe grâce auquel nous avons le bonheur de voir grandir l'unité et la communion d'année en année. »

F., patron de PME ■

« Servir Dieu en mariant argent, travail et foi. »

Laurent, charpentier dans l'Est de la France, raconte : « En 2004, alors que je me sentais seul dans l'entreprise où je travaillais et après maintes questions sur mon devenir dans cette entreprise, l'un de nos amis de Pont-à-Mousson m'a donné un livre à lire : *Économie de communion, des entreprises osent le partage* ; en lisant le livre, ce fût une révélation ! »

Depuis, Laurent cherche à imprégner de cet idéal de l'Économie de communion toute la réalité de la vie de l'entreprise qu'il a reprise et qu'il dirige aujourd'hui : les relations, les engagements, les choix... Son épouse, Sophie, accompagne Laurent dans son engagement : « J'ai découvert qu'entre chefs d'entreprises, il y a une communion qui ne se vit nulle part ailleurs car ici ils partagent les mêmes réalités belles et difficiles. J'ai compris que Laurent trouvait là une qualité d'échanges et d'écoute spécifique que je ne pouvais pas lui apporter. »



Nourrir ses pratiques des *expériences* des autres

Les rencontres organisées consistent à partager les expériences : les succès comme les difficultés dans les décisions à prendre qui souvent opposent intérêts de l'entreprise et intérêts des personnes. Les expériences des uns et des autres vont de l'emploi de personnes en difficultés, au don d'une partie de leurs profits pour des projets sociaux, en passant par des modèles économiques qui prennent en compte les besoins des exclus.

***Les chefs d'entreprises viennent-ils chercher des conseils, un soutien ?
Que peuvent-ils trouver à Arny ?**

Pour alimenter un courant, il faut des personnes qui s'engagent radicalement à le vivre et à en témoigner. Ce sont ces personnes qui se réunissent pour deux week-ends par an dans la Cité-pilote du Mouvement des Focolari à Arny dans l'Essonne, de manière à se ressourcer à la spiritualité de communion qui est celle des Focolari et augmenter cet amour réciproque entre eux qui a existé depuis ses origines, pour arriver à une réelle communion, pas seulement spirituelle mais concrète. Beaucoup repartent avec l'espoir de pouvoir apporter leur pierre dans le monde économique, qu'ils soient chefs d'entreprise ou démunis. ■



Une rencontre des personnes engagées dans l'Économie de communion, Arny, janvier 2016

Jean-Guy Thomas,
président de l'association
Aurore pour une Économie de communion

Un nouveau participant témoigne :

« A Arny, j'ai senti la fraternité et un accueil comme si l'on se connaissait depuis toujours. »

Jean-Louis (ci-contre) a découvert l'Économie de communion et a racheté en 2004 l'entreprise de savonnerie Rampal dans les Bouches-du-Rhône. « La proposition de l'Économie de communion a immédiatement résonné en moi : elle exprimait de façon claire et articulée ma vocation profonde en alliant la création de valeur par l'entreprise privée et le partage de la richesse créée avec « les plus pauvres ».

En vue de l'Économie de communion, Jean-Louis, comme de nombreux entrepreneurs, cherche à :

- ✚ Faire de l'entreprise une communauté de personnes
- ✚ Pratiquer sans cesse l'écoute
- ✚ Accueillir celui qui n'a pas trouvé sa place dans le monde économique
- ✚ Faire « du beau »
- ✚ S'ouvrir à des stratégies de développement alternatives



L'Économie de communion : une *économie* à part entière ?

L'Économie de communion obéit-elle à des spécificités qui la différencient de l'économie de marché ? Sur quoi se fonde-t-elle ? Marc Reynaud apporte ici des éléments éclairants du point de vue économique tout en replaçant l'homme au centre de la question.



Trois questions à Marc Reynaud, ingénieur et économiste praticien, correspondant de l'Économie de communion en Provence.

1. L'Économie de communion a-t-elle sa place dans les théories économiques, ou bien est-ce simplement un ensemble de bonnes pratiques ?

Marc Reynaud : L'Économie de communion a vocation à devenir une théorie économique (discours de Chiara Lubich de 2001). Vingt cinq ans après son lancement, elle se distingue des autres théories économiques d'abord par ses fondamentaux spirituels et anthropologiques, mais elle ne remet pas en cause les bienfaits d'une économie de libre marché. Le cœur de la différence porte sur la finalité de l'action économique en partant du constat que les écarts scandaleux de richesses entre les hommes ont pour cause première « un manque d'amour du frère ». Pour l'Économie de communion, la question sociale ne sera pas réglée par plus de croissance des richesses, obtenue par la mobilisation de l'intérêt individuel, et répartie par la main invisible du marché grâce à la libre concurrence. Une juste répartition des richesses sera le fruit d'une « préférence pour les pauvres », dans la perspective de « destination universelle des biens ». Ainsi le profit n'est plus un objectif en soi, mais devient un outil au service du bien commun.

2. Sur quoi se fonde l'approche de l'Économie de communion ?

MR : Cette approche est, entre autres, fondée sur la pensée sociale de l'Église Catholique, et sur une vision anthropologique positive de l'homme qui remonte à Aristote. L'acte économique ne se réduit pas à un contrat qui nous évite la « blessure de la rencontre », comme l'a voulu Adam Smith. Au contraire, l'acte marchand est aussi un lieu de pratique de la vertu, du don, de la relation d'amour avec l'autre qui n'est plus instrumentalisé.

3. L'Économie de communion peut-elle s'insérer dans l'économie actuelle ou bien est-elle en rupture ?

MR : Par essence, l'Économie de communion s'insère dans l'économie actuelle. C'est une économie de libre marché qui ne remet pas en cause le capitalisme, c'est-à-dire la propriété privée des moyens de production. L'Économie de communion considère le profit comme normal, tout en refusant son primat. En revanche, cette posture sur le profit constitue une rupture anthropologique avec l'économie libérale car elle modifie le sens de l'économie. La préférence des pauvres, l'agapé (charité en grec), se substitue au profit comme fonction de régulation. Ce changement de sens se fait progressivement par décisions personnelles et libres des acteurs économiques, construisant ainsi une "autre économie", une "autre croissance", par appropriation progressive de nouveaux comportements. ■

L'Économie de communion au service

du *management* des personnes

En présentant la relation à l'autre comme un but en soi dans l'acte marchand, l'Économie de communion induit une approche renouvelée du management. Anouk Grevin, maître de conférences à l'Université de Nantes et chercheur associée au GRACE¹, nous explique en quoi.



« Une attention constante à la qualité des relations entre les personnes au sein de l'entreprise, à la valorisation de la contribution de chacun, de tout ce qui permet de développer la coopération, la gratuité, la réciprocité. »
Anouk Grevin

L'Économie de communion est un regard sur l'entreprise et sur l'économie capable d'y reconnaître, au-delà des contrats et des échanges marchands qui s'y jouent, les enjeux humains et relationnels et les dynamiques de don qui habitent nos organisations et nos échanges économiques. La pauvreté contre laquelle les entrepreneurs oeuvrant dans l'Économie de communion s'engagent à lutter est une pauvreté qui naît avant tout par manque de solidarité, de fraternité, du fait que l'on ne se soucie pas assez les uns des autres. La première réponse n'est donc pas une réponse économique, c'est une réponse de l'ordre de la relation, de la fraternité, de la communion.

C'est pourquoi, au sein même de leur entreprise, les entrepreneurs de l'Économie de communion

cherchent à mettre toujours à la première place la relation, l'accueil de l'autre, qu'il s'agisse d'un salarié, d'un client, d'un fournisseur ou d'un concurrent. Cela peut se traduire de mille manières, dans les pratiques qui dépendent bien sûr du contexte de l'entreprise et de l'inventivité des entrepreneurs. En termes de management, ce qui ressort de ces pratiques, c'est avant tout qu'elles sont toujours fondées sur une anthropologie positive, un regard de confiance sur le salarié, indépendamment de sa contribution au résultat économique, pourtant nécessaire pour survivre dans l'économie. Cela se traduit par une attention constante à la qualité des relations entre les personnes au sein de l'entreprise, à la valorisation de la contribution de chacun, de tout ce qui permet de développer la coopération, la gratuité, la réciprocité. ■

Le partage de la valeur par Pierre Frécon, intervenant lors de la Summer school d'Arny en 2014

« Visant à l'expression d'une fraternité universelle dans le monde du travail, l'Economie de Communion guide notamment les arbitrages de création et de partage de valeur pour la bonne gestion d'une entreprise, par exemple. Dans la chaîne de valeur, les clients (valeur créée), fournisseurs (valeur ajoutée), salariés (bénéfices), actionnaires (dividendes) et exclus (dons) seront traités avec la même justice et la même charité, en intégrant individuellement leurs besoins et leur situation présente. En outre, le même traitement sera apporté aux parties prenantes de l'environnement de l'entreprise (concurrents, voisins, etc.) »



¹ Groupe de recherche anthropologie chrétienne et entreprise www.grace-recherche.fr

Un engagement pour les *jeunes*

Un des objectifs de l'association Aurore est de former les entrepreneurs et les chefs d'entreprise pour demain. Chaque année, une université d'été appelée « summer school » est organisée dans un pays différent. Chaque *summer school* se conclut par la délivrance de certificats à chacun des participants. Deux jeunes entrepreneurs, Javier et Sebastiàn ont participé à ces universités d'été.

Sebastiàn cherchait un espace pour faire une connexion entre son domaine de recherche et la fraternité. En Argentine en 2011 puis à Paris en 2014, il a enrichi son travail avec un point de vue « plus humain ». L'enseignement de l'économiste italien Luigino Bruni sur l'économie politique d'Adam Smith et la tradition italienne de l'économie civile lui ont permis de saisir combien il est important de comprendre les fondements des pensées économiques pour chercher des solutions aux problèmes économiques actuels.

La *summer school* se déroule sur environ cinq jours, accueille des participants de nationalités différentes et s'organise en conférences et en ateliers tels que :

- L'atelier innovation sociale pour développer des projets sur des problématiques de notre société.
- L'atelier entrepreneuriat pour poser les bases de projets de création d'entreprise.
- L'atelier art pour exprimer au niveau culturel et artistique la valeur de la beauté, présente dès l'origine au sein des réalités de l'Économie de communion.
- L'atelier pluridisciplinaire recherche (économie, philosophie, gestion) grâce auquel sont enrichis des mémoires et thèses universitaires en cours d'élaboration.

Les *summer school* ont permis à Javier d'approfondir de façon pédagogique ce qui constitue l'Économie de communion et de rencontrer d'autres jeunes concernés, comme lui, par la situation économique actuelle. « La qualité des enseignants et le témoignage des entrepreneurs font de ce rassemblement une expérience unique. Être participant à cette nouvelle économie et contribuer à faire grandir l'expérience de l'Économie de communion qui consiste à faire les choses pour et avec les autres. »

Javier,
participant espagnol
à deux *Summer
school* (Lisbonne en
2012, Paris en
2014).

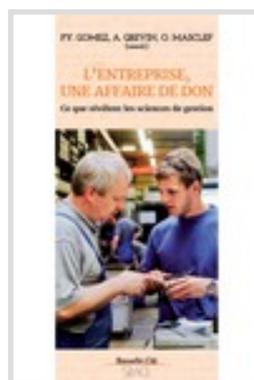


Les participants lors de la *summer school* organisée en France en août 2014.

Les publications



La blessure de la rencontre : l'économie au risque de la relation,
Luigino Bruni,
Ed. Nouvelle Cité, 2014



L'entreprise, une affaire de don, ce que révèlent les sciences de gestion
P.-Y. Gomez,
A. Grevin,
O. Masclef
Ed. Nouvelle Cité, 2014



Économie et communion. Des entreprises osent le partage,
Mouvement des Focolari
Ed. Nouvelle Cité, 2007



Pour une Économie de communion.
Ouvrage collectif
Ed. Nouvelle Cité

Pôle multimédia de l'Économie de communion

Depuis 2015, l'Économie de Communion est présentée grâce à un Pôle multimedia pour permettre à des personnes et à des groupes de plonger dans l'esprit et les réalisations.

Sites internet

www.economie-de-communion.fr Site de l'Économie de communion en France

www.edc-online.org/fr Site international en langue française



Vidéos

[Cliquez ici pour accéder](#) ou bien tapez « Économie de communion » sur youtube (ou via Google vidéos)



Contact presse

Chantal Sibué-De Caigny :
03 83 81 46 64 ou 06 85 26 57 49
contact@economie-de-communion.fr

Association Aurore pour une Economie de communion
Le Parc d'Arny 91680 Bruyères le Châtel

Contacts en région

Bretagne : Bénédicte Charron <charron.benedicte@gmail.com>

Île-de-France : Myriam Gourlet <myriam_gourlet@hotmail.com>

Nord : Frédéric Dupont <fredetnat.dupont1@orange.fr>

Lorraine : Chantal Sibué-De Caigny <chantal.sibue@wanadoo.fr>

Bourgogne Franche-Comté : Sophie Thiery <famillethiery39@orange.fr>

Centre : Vianney Bernard <vianney-boscoach@outlook.com>

Rhône-Alpes : Pierre Frécon <frecon.pierre@gmail.com>

Provence-Alpes-Côte d'Azur : Marc Reynaud <marcreynaud@yahoo.fr>

Sud-ouest : Pierre Bourcier <pebourcier@gmail.com>

Réseaux sociaux

Page Facebook sur l'Economie de communion :

<https://www.facebook.com/economie.decommunion>

--

Dossier réalisé par Cécile Labrousse. Mars 2016.